



AVIS ANNONÇANT L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT IMPOSANT UNE TAXE RELATIVE AUX SERVICES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019

AVIS PUBLIC est par les présentes donné :

Conformément aux dispositions de l'article 146 de *la Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., c. C-11.4), un avis public est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Verdun qui sera tenue le **mardi 4 décembre 2018, à 19 h**, en la salle 205 de la mairie de l'arrondissement, 4555, rue de Verdun, arrondissement de Verdun, un règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2019 sera adopté.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, Québec, ce 21 novembre 2018

La secrétaire d'arrondissement substitut

Diane Garand

***Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse
www.ville.montreal.qc.ca/verdun***